

# SOLUTION ACOUSTIQUE

gerflor.fr



**DALLES GTI**

**Gerflor**  
theflooringgroup

# SOLUTION ACOUSTIQUE UNIQUE POUR VOS MAGASINS EN PIED D'IMMEUBLE

## POURQUOI LES LIVRAISONS IMPACTENT LES LOGEMENTS AVOISINANTS ?

Les nuisances sonores liées à l'activité des magasins en pied d'immeuble (en particulier les livraisons de nuit) sont une source de gêne pour le voisinage.

Le déplacement des charges génèrent 3 types de bruits :

### ▶ BRUIT DE ROULEMENT

Le roulement des chariots / caddies génère des nuisances sonores, qui se transmettent via la structure du bâtiment, depuis le sol vers les logements au dessus.

**Bruits ressentis par les personnes se trouvant au dessus**

### ▶ SONORITÉ À LA MARCHÉ

Les mouvements des livreurs / clients génèrent des bruits de marche (ou bruit aériens) à l'intérieur d'un local.

**Bruits ressentis par les personnes se trouvant au même niveau que le bruit émis**

### ▶ BRUIT DE CHOC

Le déplacement des personnes, des gondoles ou la chute d'objets génèrent des bruits d'impact, qui se transmettent via la structure, depuis le sol vers les logements inférieurs.

**Bruits ressentis par les personnes se trouvant au dessous**



**Le bruit de roulement représente la principale contrainte des magasins de pied d'immeuble.**

# DALLE GTI : LA SOLUTION ACOUSTIQUE

**EN INSTALLANT LA DALLE GTI (pose libre sans colle) au dessus de votre carrelage VOUS RÉDUISEZ FORTEMENT LES BRUITS DE ROULEMENT**

**BRUIT DE ROULEMENT**

**- 8 dB(A)\* vs carrelage**



L'atténuation du niveau sonore mesuré et corrigé due aux bruits de roulements du chariot de référence, procurée par les dalles GTI MAX de marque GERFLOR par rapport à un revêtement de sol carrelage est de 8 dB(A).

**BRUIT D'IMPACT**

**- 4 dB(A) vs carrelage**

**SONORITÉ À LA MARCHÉ**

**- 17 dB(A) vs carrelage**



Gerflor est membre de l'association Certibruit qui a créée un label permettant de valoriser les efforts entrepris en matière de livraison silencieuse de nuit et de limitation du trafic de fret le jour.

Avec nos dalles GTI, nous aidons les supermarchés à répondre aux attentes de la Charte Certibruit.

\* Test réalisé en avril 2012 dans un supermarché du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon dans les conditions suivantes :

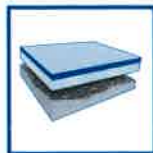
- Dalle de béton plein de 27 cm d'épaisseur
- Faux-plafond absorbant en sous-face de dalle, composé de fibres minérales denses
- Le carrelage est de type scellé, de dimensions 15 cm x 15 cm, avec des joints peu marqués
- La surface totale mise en oeuvre était d'environ 6 m<sup>2</sup> avec nos dalles GTI de 635x635mm
- Le chariot utilisé a des roues moyennement usées



# LES BÉNÉFICES DE LA DALLE GTI



Facile à remplacer  
Pose libre sans colle



Rapide à poser même  
sur support irrégulier\*



Isolation acoustique



Pas de joint :  
confortable pour  
le consommateur



Facilité d'entretien



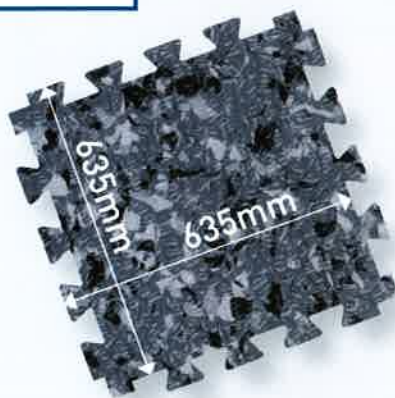
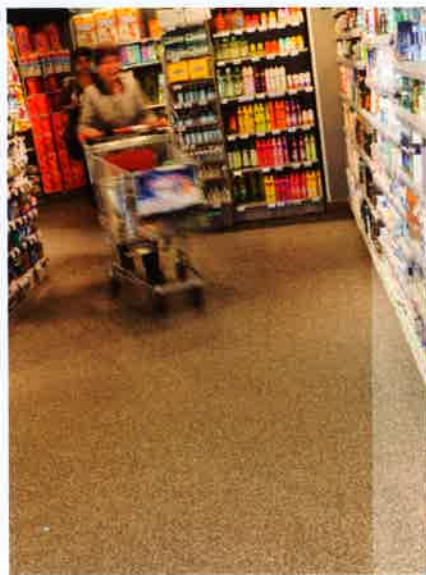
Ultra résistance



Mise en service  
immédiate de la zone



Recyclable



• 15 queues d'arronde par face



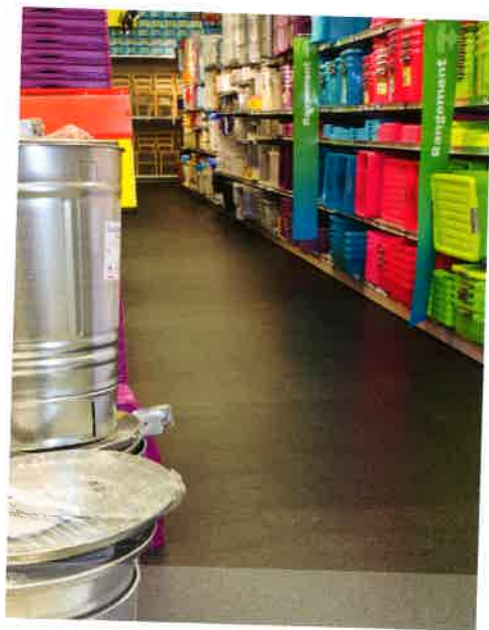
## QUE DIT LA LOI ?

Les supermarchés situés dans un immeuble de logements sont contraints au respect de la réglementation sur les bruits de voisinages: Décret no 2006-1099 du 31 août 2006.

### EXTRAIT DU DÉCRET :

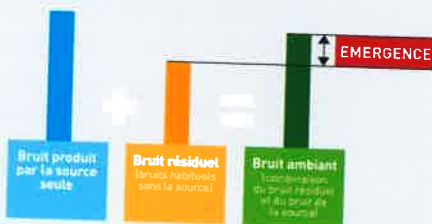
**Art. R. 1334-31.** – Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

**Art. R. 1334-32.** – Lorsque le bruit a pour origine une activité professionnelle, l'atteinte à la tranquillité du voisinage est caractérisée si l'émergence globale est supérieure aux valeurs de l'art. R. 1334-33



**Art. R. 1334-33.** – L'émergence globale dans un lieu donné est définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause, et le niveau du bruit résiduel correspondant à l'occupation normale des locaux.

Les valeurs limites de l'émergence sont de 5 décibels A en période diurne (de 7 heures à 22 heures) et de 3 dB (A) en période nocturne (de 22 heures à 7 heures).



**Service Express:**

Conseils techniques et échantillons

► N° Azur 0 810 569 569

0810 569 569

► N° Azur FAX 0 810 569 570

0810 569 570

e-mail: [contactfrance@gerflor.com](mailto:contactfrance@gerflor.com)

**Service commandes:**

Tél: 04 75 50 68 68 - Fax: 04 75 50 69 96

[gerflor.fr](http://gerflor.fr)

**ARCHITECTURE  
DECORATION  
SPORT  
TECHNOSPECIFIC**



**RETROUVEZ GERFLOR SUR VOTRE SMART PHONE**

Tous les produits et solutions Gerflor, les coloris en plein écran, les documents associés, et l'application My Taralay ...

Pour vous connecter, <http://m.gerflor.fr>  
Ou scannez, à l'aide d'une application type «Mobiletag», le code 2D ou «QR code» ci-contre :



**Gerflor.**  
the flooring group